

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC**

Nombre de membres			
Nombre de membres	Présents	Pouvoirs	Absents
15	14	/	1

Date de la convocation
20 novembre 2024

Séance du 25 novembre 2024

L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-cinq novembre

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice CHAMAYOU, Maire

Présents : Mrs MIGNE J., ROCHER P., CHABIDON D., CHAMAYOU P., FOURY D., GARRABOS F., JASKIC E., MICHEL A., Mmes VIDAL F., MARTEL D., ROY S., BRUNETON M., VEROT V., BONCOMPAIN C.

Absents : Mr ARNAUD A.,

N° 25112024013

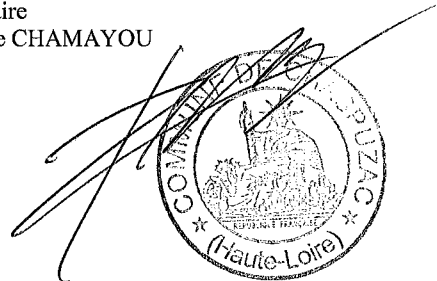
**CAPEV : DESIGNATION
DELEGUES**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite au renouvellement des Conseils Municipaux, il y a lieu de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au sein de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- ☞ Monsieur Patrice CHAMAYOU – délégué titulaire
- ☞ Madame Florence VIDAL – délégué suppléant

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 25 novembre 2024
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Patrice CHAMAYOU



Vote

Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

27 NOV. 2024

et publication ou notification

27 NOV. 2024

